

L'ACTIVITÉ 2025 EN SANTÉ-SÉCURITÉ TRAVAIL



Sommaire

3

Éditorial

4

La MSA en bref

5-7

La santé-sécurité au travail
au sein de la MSA

- 5 Organisation SST
- 5 La prévention auprès
des exploitants agricoles dans
les départements d'Outre-Mer
- 5 Effectifs CCMSA et MSA
- 6-7 Activité Santé-Sécurité
au Travail
 - Actions en milieu de travail
 - Activité médicale



8-14

Le Plan Santé-Sécurité
au Travail 2021-2025

- 8 Présentation
- 9-13 Exemples d'actions de terrain
- 14 Focus sur le dispositif
Phyt'attitude



15

L'accompagnement
technique et financier

- 15 Dispositifs d'accompagnement
technique et financier

16-22

Les grands travaux
CCMSA 2025

- 16-18 Obtention de la certification
par les 35 services SST
- 19-20 Préparation du nouveau
PSST 2026-2030
 - Mobilisation du réseau SST
lors des journées régionales
 - Prévention de la Désinsertion
Professionnelle (PDP)
et du Mal-être Agricole (PMEA)
 - Stratégie une seule santé
- 21 Le travail réel, levier d'avenir
pour la filière équine
- 21 Zoom partenariats
- 22 *Nous, éleveurs*, un film pour
parler du travail

23

Les commissions paritaires
d'hygiène, de sécurité
et des conditions de travail

24

Études et enquêtes

- 24 La cohorte Agrican
- 24 L'enquête sur l'exposition
des non-salariés agricoles
aux pesticides
- 24 Les études de séroprévalence
d'agents pathogènes transmis
par les tiques ou par la faune
sauvage



25

L'information du réseau SST

- 25 Les outils d'information

26

Le site SSA

27

La bibliographie du Bimsa





Dominique Semeraro
Directrice nationale
de la santé sécurité au travail

Éditorial

Se challenger pour performer et améliorer la qualité de services SST offerts à nos adhérents agricoles.

Cet objectif institutionnel a accompagné dans leurs activités l'ensemble des métiers de la SST du réseau MSA sur l'année 2025, faisant de chacun des projets SST affichés en 2024 une réussite en 2025.

35 services de santé et sécurité au travail (services SST) en MSA et 35 certifications de niveau 1 délivrées par l'Afnor certification.

Après plus d'un an de préparation, accompagnés par la Direction nationale de la santé sécurité au travail (DNSST) de la CCMSA, les 35 services SST de la MSA ont obtenu leur certification de niveau 1 de la norme Afnor Spec2218. Cette certification atteste de la capacité des services à déployer une offre socle solide en matière de prévention des risques professionnels, de suivi individuel de l'état de santé et de prévention de la désinsertion professionnelle. Les impacts de ce nouveau dispositif, que la MSA a saisi comme une opportunité, produisent déjà leurs effets : une homogénéisation des pratiques professionnelles, une équité de traitement renforcée sur les territoires, un développement des outils informatiques métiers, la livraison d'un service en ligne auprès des salariés et employeurs agricoles et une intensification de la coopération et de la transversalité entre les services de la MSA, tous secteurs confondus. L'obtention de ce premier niveau marque ainsi une étape clé de la démarche qualité de la MSA, en lui fixant un prochain cap : atteindre le niveau 2 en 2027.

2025 fut également la dernière année du Plan santé et sécurité au travail (PSST) en agriculture 2021-2025 et l'année de préparation du PSST 2026-2030. Avec une ambition affichée : développer les accompagnements en prévention primaire de nos entreprises et exploitations agricoles, en intégrant l'évaluation et la valorisation des actions du Plan tout au long de ces cinq années.

Le PSST 2026-2030 promeut la SST comme levier de performance globale (sociale, santé, économique) et l'innovation sera le maître mot de ce Plan dans ses approches comme dans ses méthodes d'intervention. Passer par la situation de travail, dans une visée systémique doit en effet favoriser un accompagnement personnalisé auprès de nos adhérents agricoles. Par ailleurs, ce Plan poursuivra sa volonté d'accompagner les évolutions du monde agricole dans ses mutations et transitions, tout en continuant de s'inscrire dans le Plan stratégique 2030 de la MSA et dans les prochaines actions du prochain Plan santé au travail du régime général dont les axes stratégiques correspondent au PSST en agriculture 2026-2030.

Comme en témoigne le rapport IGAS n°2025-0477, c'est au sein de la MSA que l'appréciation de la performance est la plus structurée, cumulant capacité technique et légitimité politique. Ainsi, la CCMSA poursuivra en 2026 ses travaux de coordination et de pilotage de son réseau notamment pour accompagner ses nouveaux métiers SST (assistants SST, intervenants en prévention des risques professionnels et experts). Elle soutiendra la démarche qualité engagée dans le cadre de la certification AfnorSpec2218 et accompagnera ses 35 services SST pour leur agrément. Enfin, les acteurs SST de la MSA continueront de faire connaître auprès de nos partenaires et des « grands comptes » les enjeux et les impacts positifs d'une dynamique d'intervention systémique en SST.

De la doctrine à la mise en œuvre de l'action, c'est ce que la MSA s'est attachée à faire en matière de SST sur l'année 2025, et elle poursuivra cette dynamique positive en 2026.

Je tiens à féliciter tous les services SST des MSA pour leur investissement, les collègues de la DNSST pour leur persévérance et tous les acteurs de la MSA pour la qualité de leur travail.

La MSA en bref

Deuxième régime de protection en France, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droits : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main d'œuvre.

EN VIDÉO



Le rôle et le fonctionnement de la MSA

expliqué en 2 minutes

Chiffres clés de la MSA



5,3 millions

de ressortissants
au régime agricole

28,6 milliards

d'euros
de prestations sociales versées

1,26 millions

d'actifs

dont :

423 111

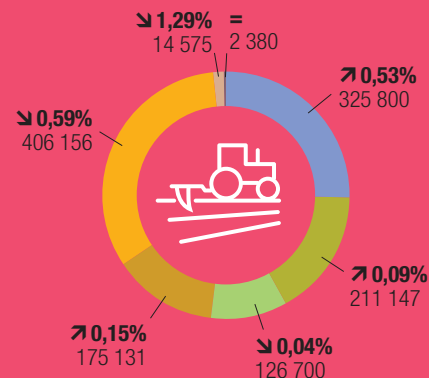
non-salariés agricoles

et

838 778

salariés

Évolution des actifs agricoles* 2024/2025



SALARIÉS 838 778 | 66,48 %

- Exploitation culture-élevage
- Organismes de services
- Secteur coopération
- Autres activités

NON-SALARIÉS 423 111 | 33,52 %

- Chefs d'exploitation ou d'entreprise
- Collaborateurs d'exploitation
- Aides familiaux

* Nombre d'emplois en fin d'année 2024

Organisation

1

caisse centrale
"tête de réseau"

et

35

MSA locales

Les MSA locales couvrent au maximum quatre départements afin de respecter les identités géographiques et culturelles, les équilibres économiques et les distances entre sites. L'implication des élus, dans la définition et la mise en œuvre des actions, permet de répondre aux besoins décelés localement.

3

valeurs

La MSA exerce son activité dans le respect de trois valeurs essentielles : la démocratie, la solidarité et la responsabilité.

La MSA couvre tous les risques de la protection sociale, de la santé à la famille, en passant par la retraite et le recouvrement. Elle mène également des actions à caractère sanitaire et social.

La MSA est l'unique régime de protection sociale intégrant le secteur de la santé et de la sécurité au travail (SST). Elle prend en charge la santé au travail et la prévention des risques professionnels.

La santé-sécurité au travail au sein de la MSA

Organisation SST

La Direction Nationale Santé-Sécurité au Travail (DNSST) de la CCMSA est la tête de réseau des services SST MSA.

Ses missions sont de :

- conseiller, animer et assister les services SST notamment dans la mise en place de leurs actions ;
- assurer la coordination des services ainsi que la mutualisation et l'évaluation de leurs actions ;
- contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique nationale de santé et de sécurité au travail des salariés et des non-salariés agricoles.

Elle est composée de 3 entités :

L'échelon national de la santé-sécurité au travail comprenant le Collège Médical et le Département de la Prévention des Risques Professionnels

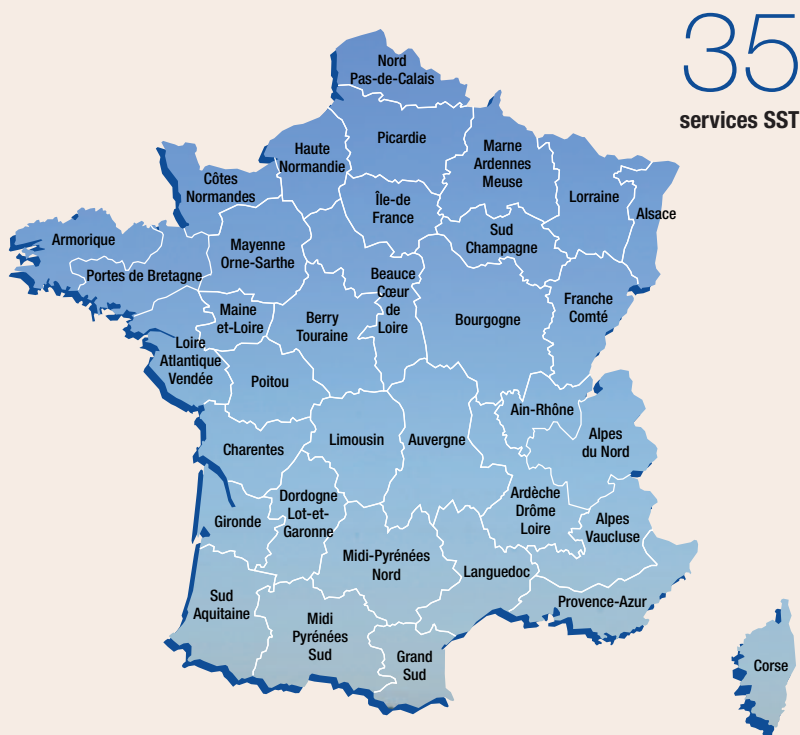
Le Département Expertise et Pilotage

La Maîtrise d'Ouvrage Stratégique SST

La prévention auprès des exploitants agricoles dans les départements d'Outre-Mer

Le dispositif de prévention des risques professionnels concernant les exploitants des quatre départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane) est mis en œuvre depuis 2006 via les Caisses Générales de Sécurité Sociale (CGSS) qui agissent auprès des exploitants pour le compte de la MSA. Et, depuis 2015 la MSA d'Armorique assure la gestion de la protection sociale des non-salariés agricoles mahorais au sein de la Caisse de Sécurité Sociale (CSS) de Mayotte.

En 2025, les CGSS de Martinique, Guadeloupe, Réunion et Guyane ont mis en œuvre leur déclinaison locale (pour les seuls exploitants agricoles) du Plan Santé-Sécurité au Travail en agriculture 2021-2025 de la CCMSA.



Un service SST présent dans chacune des 35 MSA réparties sur l'ensemble du territoire

Effectifs MSA et CCMSA

MSA

En 2025, le réseau SST était composé :

Des équipes pluridisciplinaires de santé au travail :

- 240 salariés soit 212,7 ETP* médecins du travail (dédiés aux SA, ATEXA et conventions et mise à disposition)
- 273 salariés soit 258,4 ETP infirmiers de santé au travail
- 309 salariés soit 265,9 ETP secrétaires et assistants médico-administratifs pour la santé au travail

Des équipes de Prévention des risques Professionnels (PRP) :

- 287 salariés soit 259,67 ETP responsables et conseillers
- 155 salariés soit 56,44 ETP secrétaires et assistants PRP

L'effectif total était de :

1 264 salariés soit 1 053,11 ETP

* ETP : Equivalent Temps Plein

CCMSA

En 2025, la direction SST était composée de :

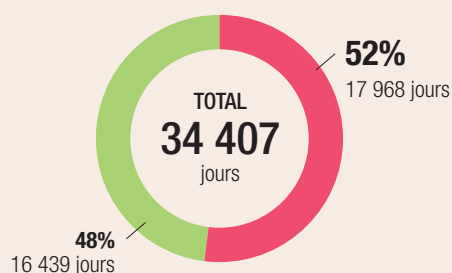
41 personnes soit 39,1 ETP

- 1 directeur SST (médecin nation adjoint) (1 ETP)
- 1 adjoint administratif (1 ETP)
- 2 adjoints fonctionnels (2 ETP)
- 4 assistants administratifs (3,4 ETP)
- 1 attaché de direction (1 ETP)
- 6 chargés de développement institutionnel (6 ETP)
- 2 chargés d'études (1,8 ETP)
- 1 chef de projet (1 ETP)
- 11 conseillers nationaux de prévention des risques professionnels (11 ETP)
- 4 conseillers techniques nationaux (4 ETP)
- 2 data analyst (2 ETP)
- 1 infirmier conseiller technique national SST (1 ETP)
- 2 juristes institutionnels (2 ETP)
- 2 managers (1,9 ETP)

Activité santé sécurité au travail

Actions en milieu de travail

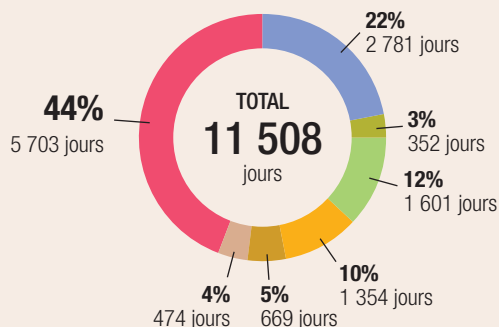
Temps consacré aux actions
en milieu de travail SST en 2025



● Plan SST 2021-2025
● Hors plan

En 2025, près de 52% du temps passé en actions en milieu de travail concernait des actions en lien avec le Plan Santé Sécurité au Travail (PSST).

Répartition du temps passé en actions en milieu de travail
aux priorités incontournables¹ du plan SST en 2025



- Agir sur les situations fragilisant l'employabilité des actifs agricoles dans le cadre du guichet unique
- Développer la prévention liée à l'utilisation des machines en agissant dès la conception et en développant la connaissance des risques auprès des utilisateurs
- Développer la prévention primaire concernant la conception et l'aménagement des lieux de travail, des matériels et des organisations
- Évaluer les risques, supprimer les expositions aux produits chimiques les plus dangereux, avec l'objectif d'inciter à la substitution ou à la suppression des CMR² 1A 1B
- Prévenir le mal-être professionnel des actifs agricoles
- Prévenir les accidents de chutes de hauteur en agriculture
- Prévenir les troubles musculo-squelettiques et psychosociaux dans les entreprises en abordant la problématique en prévention primaire et par une approche systémique

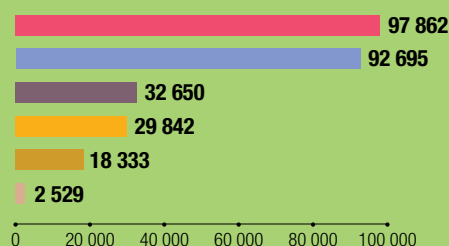
En 2025, 44% du temps passé en actions en milieu de travail dans le cadre du PSST visait la thématique prévention des TMS/TPS.

¹ Les « incontournables » sont des thématiques déployées sur tout le territoire et sur lesquelles l'ensemble du réseau SST se mobilise.
² CMR : cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.



Activité médicale

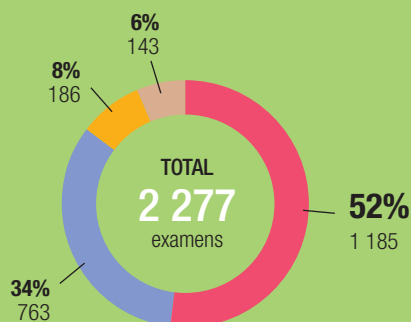
Surveillance médicale en 2025 Répartition par type d'examens réalisés pour les salariés agricoles



- Examens d'embauche
- Examens périodiques
- Examens de reprise
- Examens à la demande
- Examens de pré-reprise
- Autres

En 2025, 273 911 examens et visites auprès des salariés agricoles ont été réalisés par les médecins du travail (MT) et infirmiers de santé au travail (IDEST).

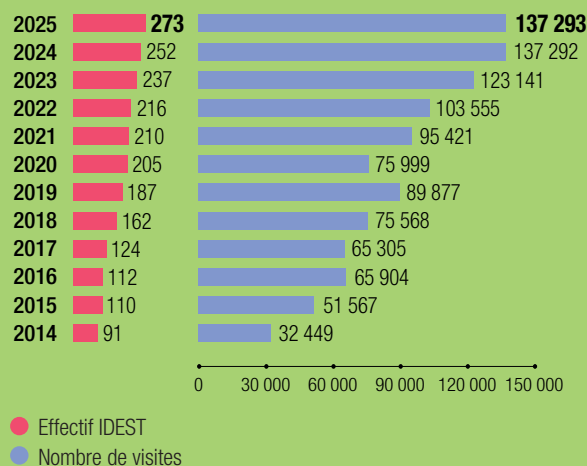
Répartition par type d'examen médical consacré aux non-salariés agricoles en 2025



- Maintien en emploi
- Nouveaux installés
- Demande
- Dossier AT/MP

Sur les 2 277 examens réalisés pour les non-salariés agricoles, 1 185 examens (52 %) concernaient le maintien en emploi.

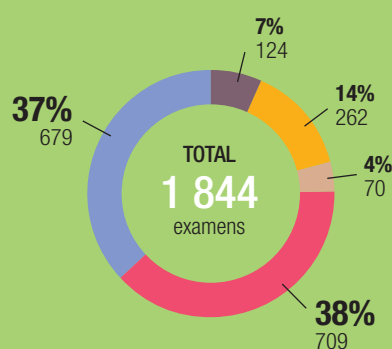
Évolution du nombre annuel de visites ST réalisées par les infirmiers auprès des salariés agricoles au regard des effectifs IDEST



- Effectif IDEST
- Nombre de visites

Depuis 2014 le nombre d'infirmiers de santé au travail est en augmentation. Hormis en 2020 (année du Covid) le nombre de visites ST réalisées croît lui aussi chaque année.

Répartition des orientations données suite aux examens médicaux consacrés aux non-salariés agricoles en 2025



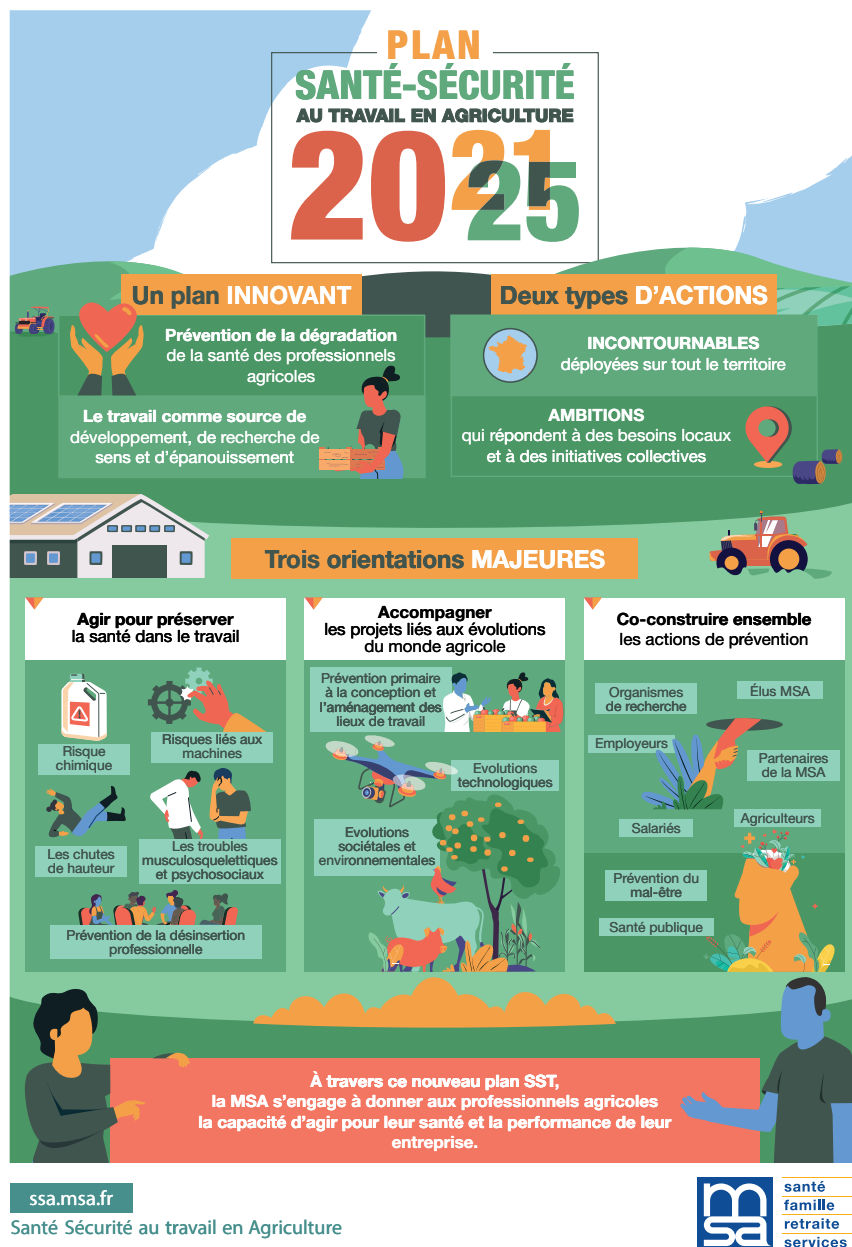
- Autres orientations
- Orientations médicales
- Orientations professionnelles
- Orientations sociales
- Parcours désinsertion professionnelle

Sur les 1 844 orientations données à la suite des examens médicaux des non-salariés agricoles, 1 384 (75%) avaient une dimension sociale (dont Prévention de la désinsertion professionnelle).

Le Plan Santé Sécurité au Travail 2021-2025

Le Plan Santé-Sécurité au Travail en agriculture a pour objectif d'accompagner les professionnels agricoles à développer leur capacité d'agir pour leur santé et la performance de leur entreprise.

Il est le fruit d'une coopération des équipes santé-sécurité au travail de la MSA au niveau national et local.



Les actions proposées dans le PSST 2021-2025 et les outils de communication sont disponibles sur le site ssa.msa.fr

[CLIQUER ICI](#)

Exemples d'actions de terrain

Enseignement agricole

Réalisation d'un film de prévention sur les mesures de prévention à mettre en place lors de la manipulation des bovins à travers le parc de contention



OBJECTIF

Sensibiliser les éleveurs sur les mesures de prévention à mettre en place lors de la manipulation des bovins.

DESCRIPTION

Le mardi 15 avril, en partenariat avec les services de la santé, sécurité au travail et la vie mutualiste de la MSA du Limousin, les élèves en première année de BTS production animale du Lycée agricole des Vase, ont présenté leur soutenance dans le cadre du projet d'initiative citoyenne (PIC) devant une soixantaine de personnes. Leur projet consistait en la réalisation d'un film de prévention sur les mesures de prévention à mettre en place lors de la manipulation des bovins à travers le parc de contention, un outil essentiel pour sécuriser les pratiques agricoles et réduire les accidents.

Cette présentation a été enrichie par l'intervention d'une conseillère en prévention des risques professionnels de la MSA du Limousin qui a rappelé l'importance de ces équipements pour la sécurité des éleveurs et le bien-être animal.



Organisation de la 18^e édition du Trophée Prévention Jeunes



OBJECTIF

Impliquer les futurs professionnels agricoles dans des projets de santé et de sécurité et de sensibiliser les enseignants et les chefs d'établissements à l'intégration de la prévention dans leur projet pédagogique.

DESCRIPTION

Les MSA Marne Ardennes Meuse et Sud-Champagne en partenariat avec Groupama Nord-Est ont organisé le 18^e TPJ, rassemblant sept équipes

champardennaises d'élèves issus de l'enseignement agricole qui ont présenté des projets innovants pour améliorer la santé sécurité au travail. Le LEGTA de Somme-Vesle (Marne) a remporté le 1^{er} prix avec un projet visant à limiter le risque de transmission parasitaire à l'homme lors de la gestion des déchets en élevage canin et félin.

Etaient également proposés des ateliers de prévention autour de l'alcoolémie, une chasse aux risques sur les exploitations agricoles, les risques solaires et un quiz animé par des conseillers de prévention et des infirmières de la MSA.



Prévention des chutes de hauteur

Organisation d'une journée de prévention sur les chutes de hauteur



**MSA
Nord Pas-de-Calais**



OBJECTIF

Faire prendre conscience aux professionnels agricoles qu'ils disposent d'un de nombreux matériels sécurisés et adapté à son activité et que le service SST de leur MSA peut les accompagner dans le choix de ce matériel.

DESCRIPTION

En mars 2025, le service SST (équipe PRP) de la MSA Nord-Pas-de-Calais a organisé une journée de prévention sur les chutes de hauteur. Elle a rassemblé une quarantaine d'exploitants et de salariés.

3 ateliers ont été organisés pour découvrir les matériels sécurisés qui permettent de travailler à des endroits difficiles d'accès, en intérieur et également sur toiture.

POUR EN SAVOIR PLUS

► https://www.youtube.com/watch?v=0IWMsZSE_q4

Machine, sécurité routière

Réalisation d'une vidéo *Les angles morts : comment y voir plus clair ?*

**MSA
Picardie**



OBJECTIF

Sensibiliser aux dangers de ces zones et proposer aux employeurs et exploitants un accompagnement personnalisé et des aides financières pour s'équiper.

DESCRIPTION

Depuis plusieurs années, le service de la santé sécurité au travail de la MSA Picardie sensibilise les conducteurs d'engins agricoles à la vigilance lors du déplacement de leurs machines, aussi bien sur la route que sur les exploitations. Cette démarche a commencé



avec le clip musical ceinture de sécurité *Je m'attache, je me protège* et se poursuit aujourd'hui avec *Les angles morts : comment y voir plus clair ?*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

► https://www.youtube.com/watch?v=Kqn_wbwgxo4

Jardins, espaces verts

Organisation d'une journée « Jardins, espaces verts – chantiers d'entretien, comment préserver sa santé ? »



MSA
Alpes du Nord



OBJECTIF

Échanger sur les possibilités de renforcer la prévention sur les chantiers d'entretien, notamment lors des activités de taille de haies.

DESCRIPTION

Vendredi 4 juillet 2025, le service SST de la MSA Alpes du Nord a réuni 8 professionnels de la filière Jardins Espaces Verts dont un directeur d'établissement scolaire.

À cette occasion, une étude ergonomique menée auprès de 5 entreprises a été présentée. Conduite dans le cadre du Plan Santé Sécurité au Travail 2021-2025, cette étude, dont l'objectif était d'identifier comment mieux anticiper, organiser et sécuriser les chantiers, dès leur préparation, a permis d'élargir la réflexion à l'ensemble de l'activité d'entretien. Ensemble, les participants ont échangé sur leurs pratiques, leurs enjeux (de la formation à la professionnalisation) et ont co-construit des pistes de réflexions à partir de l'étude. Intégration des nouveaux collaborateurs et le rôle de manager, préparation et mémoire du chantier, mécanisation dans la filière, usure professionnelle, adaptation face aux effets du changement climatique... Ces échanges riches ont fait émerger des réflexions concrètes et des axes d'amélioration à la fois pour les structures participantes et pour l'ensemble de la filière.

Élevage

Organisation d'une journée « Parage et santé des pieds des bovins »



OBJECTIFS

- ▶ Renforcer les connaissances pour diagnostiquer et traiter les maladies du pied en toute sécurité,
- ▶ Explorer des pistes d'amélioration pour prévenir les boiteries et optimiser les conditions de travail,
- ▶ S'initier au parage et découvrir les gestes techniques essentiels.

DESCRIPTION

En novembre 2025, le service SST (équipe PRP) de la MSA Beauce Cœur de Loire a organisé, en partenariat avec le GDS 28 (Groupement de Défense Sanitaire), une journée dédiée à la santé des pieds des bovins réunissant 14 éleveurs laitiers.

À travers des apports théoriques et des mises en pratique, les participants avaient un objectif commun : améliorer le bien-être animal et les conditions de travail des éleveurs.



Réalisation d'une vidéo témoignage « Accompagnement personnalisé pour améliorer les conditions de travail sur une exploitation »



MSA Provence-Azur



OBJECTIFS

Sensibiliser sur les modalités d'accompagnement proposées par le service SST MSA et son impact sur l'améliorer les conditions de travail dans une exploitation.

DESCRIPTION

À l'occasion du Salon des agriculteurs de Provence qui s'est déroulé en juin 2025, la MSA Provence-Azur a réalisé une vidéo témoignage d'un exploitant sur l'accompagnement du service Prévention des Risques Professionnels dont a pu bénéficier.

Cet accompagnement, grâce à une réflexion globale, a permis la mise en place d'aménagements concrets, aussi bien sur le système de traite que dans le laboratoire de fabrication du fromage, entraînant une réduction de la pénibilité, un gain de temps et une productivité accrue.



VOIR LA VIDÉO DE L'INTERVIEW

▶ https://www.youtube.com/watch?v=QJCzw_MwleE

Management

Management, performance et santé au travail : des outils pour agir

OBJECTIF

Permettre la mise en débat du travail entre les acteurs de l'entreprise.

DESCRIPTION

Le service SST a mené des travaux sur les liens entre management, santé et performance dans les entreprises de leur territoire. Ces travaux ont abouti au développement de deux outils :

- ▶ un escape game « Manag'man »
- ▶ un PDF interactif et collaboratif sur le thème du management composé de vignettes de BD racontant des situations de travail vécues : ARCAPS by MSA (Analyse et Réflexion Collective pour l'Amélioration de la Performance et de la Santé au travail)



Ces outils ont été transférés à l'ensemble du réseau de préventeurs SST MSA grâce à une présentation du diagnostic les ayant menés à la conduite de ce projet, ses différentes étapes, l'expé-

mentation de ces outils ainsi que des retours d'expérience par les préventeurs de la MSA d'Armorique sur leur utilisation en entreprise.

Prévention des risques chimiques

SIMU-PULVÉ, lauréat du Prix de l'innovation 2025 à Préventica Bordeaux

OBJECTIF

Développer l'apprentissage de la prévention des risques liés à l'exposition aux produits phytosanitaires et permettre l'optimisation des performances de traitements.

DESCRIPTION

SIMU-PULVÉ est un outil de formation numérique conçu par un consortium de six partenaires – Agrocampus Bordeaux-Gironde (chef de file),



MSA
Gironde



France Pulvé, la MSA Gironde, l'IFV, la Chambre d'agriculture de la Gironde et Studio Nyx.

Destiné aux écoles et aux entreprises. Il comprend : un simulateur de pulvérisation, une application de test des

connaissances – Compagnon App, des vidéos de scénarios virtuels sur la manipulation de produits dangereux, du matériel pédagogique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ▶ [Article de l'Avenir Aquitain](#)

Focus sur le dispositif Phyt'attitude



Le dispositif Phyt'attitude est un dispositif de toxicovigilance en agriculture créé en 1991 et piloté par la MSA dont les cibles sont les utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques.

Ce dispositif repose sur les 35 MSA et plus particulièrement sur les services de santé sécurité au travail et leurs équipes pluridisciplinaires.

Il fonctionne sur le principe de la déclaration volontaire d'événements indésirables par les travailleurs agricoles via un numéro vert gratuit 0800 887 887 ou via le signalement par les équipes pluridisciplinaires MSA à l'occasion d'une visite périodique ou lors d'une visite d'entreprise.

Dans les deux cas les remontées d'informations sont transmises à la CCMSA par le réseau SST des MSA, puis les signalements sont expertisés par des toxicologues. Ceux concernant les pathologies aiguës donnent lieu à un score d'imputabilité croisant les symptômes déclarés et leur chronologie de survenue. Les dossiers expertisés sont ensuite saisis dans la base Phyt'attitude

en y intégrant les données recueillies quant aux circonstances d'exposition, à des fins d'analyse.

Cet outil de veille et d'alerte permet à la MSA de cerner les circonstances d'exposition aux produits phytosanitaires en cause dans les intoxications et de mener des actions de prévention ou des études complémentaires ainsi que de faire évoluer la réglementation ou les autorisations de mise sur le marché.

Des travaux de dématérialisation du formulaire de saisie Phyt'attitude ont été réalisés entre 2021 et 2023 en vue d'un déploiement au niveau de chaque MSA. Depuis novembre 2023, il n'y a plus de saisie de dossiers papiers (hors dossiers pathologies chroniques, jusqu'à fin 2025).

En 2025, compte tenu de la modification des critères de l'indicateur CPG, 54 dossiers CPG ont été reçus.

Bilan Phyt'attitude 2022-2024

Un rapport trisannuel concernant les signalements ayant eu lieu entre 2022 et 2024, enregistrés dans le réseau Phyt'Attitude, a été réalisé et présenté aux instances CCMSA en 2025. Il a distingué 3 grandes parties : A) Les dossiers Phyt'Attitude relatifs aux produits phytopharmaceutiques, B) Les dossiers Phyt'Attitude relatifs aux produits biocides, C) Les dossiers Phyt'Attitude relatifs aux produits anti parasitaires externes à usage vétérinaire.

Les conclusions de ce bilan ont reposé sur les moyennes des données chiffrées obtenues sur les 3 années d'étude – 2022, 2023 et 2024 :

- ▶ Les dossiers Phyt'attitude ont concerné surtout les salariés avec une baisse des déclarations réalisées par les exploitants ;
- ▶ La viticulture restait le secteur le plus à risque et impliquant le plus de signalements aigus ;
- ▶ Les tâches d'exposition indirecte, dites de rentrée, remontaient de moins en moins dans les dossiers Phyt'attitude ;
- ▶ Les dossiers remontés impliquaient moins souvent des herbicides comparés aux autres produits phytosanitaires ou biocides ;
- ▶ On a observé plus d'interventions médicales liées aux signalements remontés et notamment à l'hôpital.

En conclusion, Phyt'attitude produit des données surtout centrées sur l'identification des tâches et des situations de travail les plus à risque et nous interroge sur la place des EPLs dont nous ne pouvons pas clairement identifier le niveau d'efficacité en termes de prévention.

Ce réseau de phytopharmacovigilance positionne la MSA comme interlocuteur des pouvoirs publics sur la connaissance en matière de risque phytosanitaire pour la santé humaine et a vocation à décliner dans le réseau, mais aussi vis-à-vis des pouvoirs publics ou partenaires, des orientations en termes de prévention.

Une collaboration avec l'Anses

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), est en charge notamment de l'évaluation de la sécurité et de l'efficacité des produits phytopharmaceutiques et depuis le 1^{er} juillet 2015 de la délivrance des autorisations de mise sur le marché (AMM).

A sa demande, la CCMSA a réalisé 13 extractions de la base Phyt'attitude pour l'année 2025 sur des spécialités commerciales ou des substances actives préoccupantes. Celles-ci sont utilisées par l'Anses lors du renouvellement des AMM des produits phytopharmaceutiques et la rédaction des fiches de phytopharmacovigilance.



L'accompagnement technique et financier

Le PSST 2021-2025 consacre un volet sur l'optimisation des incitations financières à destination des entreprises.

Sur les 5 dernières années, le nombre de demandes d'Aides Financières Simplifiées (AFS) accordées est relativement stable ce qui témoigne d'une réponse adaptée aux besoins exprimés par les entreprises.

Afin de permettre à l'ensemble des entreprises du Régime Agricole employant jusqu'à 199 salariés de pouvoir bénéficier d'un contrat de prévention, le principe d'une Convention Nationale d'Objectifs de Prévention par CTN a été présenté en 2022.

L'arrêté du 3 février 2012 relatif aux avances (section 1), instaurant ce principe de CNOP par CTN a été publié le 12 décembre 2023, permettant ainsi d'engager dès 2024 les discussions avec le groupe de travail composé des organisations représentatives d'employeurs et des salariés membres titulaires de chaque CTN compétent pour travailler sur un projet de CNOP.



Les dispositifs AFSA et AFSE

Les dispositifs Aides Financières Simplifiées Agricoles ou AFSA (pour les TPE comptant moins de 10 salariés ETP) et Aides Financières Simplifiées Exploitants ou AFSE (pour les chefs d'entreprise non employeurs de main d'œuvre) ont pour objectif de « mettre en mouvement » les chefs d'exploitation et de petites entreprises sur les questions de santé sécurité au travail, en leur faisant mettre en œuvre une première action de prévention.

Au total, en 2025

1 104

AFSA
ont été signées

1 332

AFSE

12

CNOP Filières
étaient actives

4

CNOP par CTN

7

contrats de prévention
ont été signés



Les grands travaux de la CCMSA 2025

L'obtention de la certification par les 35 services SST (témoignage de MSA)



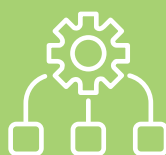
La certification des services SST MSA véhicule une logique d'amélioration continue, via une norme qualité spécifique : l'AfnorSpec 2218.

Elle est accessible, progressive et tient compte des capacités et des moyens MSA en vue d'atteindre un niveau élevé d'exigence (CRPM, art. D.717-49-1). Ce principe de progressivité se traduit par 3 niveaux de certification à obtenir via des audits externes.

En 2025, l'ensemble des 35 services de Santé Sécurité au Travail MSA ont obtenu la certification AfnorSpec 2218 de niveau 1 (mise en œuvre du service socle, la création et l'application de procédures). Les audits de suivi du niveau 1 auront lieu en 2026, et ceux pour l'obtention du niveau 2 en 2027. Le niveau 2 correspond au suivi d'indicateurs prédéfinis (36 données et 13 indicateurs clés de performance), en complément de ceux de la Convention d'objectifs et de gestion (COG) de la MSA. Le niveau 3 correspond à la maîtrise du système (atteinte des objectifs attendus et maintien du niveau de qualité de service rendu).



Procédures Documentation Services



NIVEAU 1

=
Procédures
appliquées
et offre socle
mise en œuvre

Indicateurs



NIVEAU 2

=
Niveau 1
+
Suivi
des indicateurs

Plans d'action



NIVEAU 3

=
Niveau 1
+
Niveau 2
+
Évaluation
et suivi
des plans d'action



Au cœur de cette dynamique : Dominique Semeraro, directrice nationale de la SST, Evelyne Hugues Emili, responsable du département expertise et pilotage SST de la CCMSA.

Ce grand entretien revient sur la spécificité de la démarche obligatoire (loi du 2 août 2021) de certification AfnorSpec 2218 engagée par la MSA et sur la transformation qu'elle a impulsée au sein des Services de Santé Sécurité au Travail MSA.

Evelyne Hugues Emili : Dans l'imaginaire collectif, la notion de certification est souvent perçue comme une contrainte. Pourtant, très tôt, tu as dit que c'était une chance. À quel moment cette certification est-elle devenue un enjeu stratégique assumé pour la SST MSA ?

Dominique Semeraro : Pour moi, ça a été dès le départ. En 2023, alors que je n'étais pas encore Directrice nationale, je travaillais déjà sur l'organisation des équipes pluridisciplinaires de santé au travail et j'ai tout de suite perçu les limites d'un système où certains acteurs faisaient un peu comme ils le voulaient. J'ai toujours pensé que la certification était une excellente façon d'harmoniser nos pratiques et de renforcer la cohérence du fonctionnement collectif.

Evelyne Hugues Emili : Effectivement, sous l'impulsion des partenaires sociaux et des tutelles, la certification a mis la SST sous les projecteurs, ce qui a nécessité la mise en place d'un projet pluriannuel d'ampleur. Le défi était de taille, car nous partions de loin : la SST était le seul domaine en MSA sans portail documentaire "Essentiel" dédié aux procédures de travail alors que la certification "exigeait" explicitement des procédures métier visant à assurer la continuité d'activité, des services en ligne, sur une centaine de sujets assez variés.

Dominique Semeraro : Oui avant la certification, au sein d'une même caisse, les administratifs, les médecins, les infirmiers, les conseillers en prévention avaient des interprétations différentes d'un même sujet. Les administratifs avaient besoin d'un cadre national, parce qu'ils se retrouvaient coincés entre plusieurs visions internes. Le réseau attendait vraiment des règles communes, presque comme un besoin de cohérence.

Evelyne Hugues Emili : Avant même la parution de la norme, l'une de mes décisions importantes a été de réunir les collègues de 11 MSA volontaires, de les former et de réunir les conditions

matérielles de création et de diffusion en masse de procédures « par et pour le réseau ». Je me souviens qu'en une heure, nous avons réparti les procédures en lots confiés à des managers « en or » au sein du réseau MSA : Aurélie Ganivet de la MSA Beauce Cœur de Loire, Florence Segura de la MSA Languedoc, Stéphane Machet de MSA Marne Ardennes Meuse...

Dominique Semeraro : Et ça a tout changé. Comme ce sont les équipes du réseau qui ont écrit les procédures, elles y adhèrent beaucoup plus. Elles s'y reconnaissent.

Evelyne Hugues Emili : En revanche, nous n'avons jamais autant multiplié l'organisation de webinaires en interne, souvent à 13h, ce qui a intensifié l'animation de réseau avec volontairement beaucoup de temps d'échanges pour améliorer collectivement les livrables, pour mieux comprendre les difficultés terrain. Ça a permis de libérer la parole. Pour toi, est-ce que cette démarche dit quelque chose de la maturité de l'organisation et du leadership ?

Dominique Semeraro : Oui, clairement, c'est pour cela que les fichiers d'auto-diagnostics par MSA sont intéressants aussi, car ces fichiers ont permis de vérifier et confirmer la conformité de la pratique MSA au référentiel Afnor Spec 2218. Les équipes ont besoin d'un cadre rassurant. Surtout les responsables administratifs, qui portent l'organisation du travail. Et cette certification renforce le leadership de la Caisse Centrale, qui fixe un cadre structurant, mais construit avec le réseau. Et en plus, les bénéfices et les résultats positifs obtenus par ce mode d'organisation du projet ont été reconnus à plusieurs reprises par le ministère l'agriculture.

Evelyne Hugues Emili : Les 188 points forts soulignés par l'Afnor et l'absence de non-conformité majeure montrent clairement le niveau de maturité auquel nous sommes parvenus en moins de 2 ans.

Dominique Semeraro : Oui. Bien sûr, toute organisation est perfectible puisque le principe de ces certifications, c'est de s'améliorer en continu. Mais le socle est solide. Cela nous permet de nous évaluer, d'améliorer notre façon de travailler en continu. Notre objectif, c'est de rendre le service à nos adhérents et donc avec la certification, nous avons une base à laquelle nous référer. Cela nous donne des critères. C'est important de s'évaluer, non pas pour se punir, mais pour progresser.

Evelyne Hugues Emili : En termes de gouvernance, le comité de pilotage intègre des agents de Direction extérieurs à notre Direction : comme Sophie Godrie, sponsor projet et Directrice de la maîtrise des risques à la CCMSA, Pierre Orveillon (MSA Picardie), Sébastien Dufour (MSA Limousin), Amedee Elgharbi (MSA Beauce Cœur de Loire). Cette implication transverse au sein du réseau MSA a joué un rôle clé.

Dominique Semeraro : Hors certification Qualiopi¹, nous sommes le seul domaine de protection sociale MSA avec une évaluation par un organisme privé, totalement indépendant. Ça nous bouscule même en interne MSA. Et ça montre la voie aux autres.

Evelyne Hugues Emili : Oui, nous essayons d'être précurseur sur un système d'amélioration continue à la fois souple et intelligent : personnalisé, et à nouveau construit par et pour le réseau. Aujourd'hui 21 MSA volontaires participent aux groupes de travail sur le pilotage en collaboration avec l'informatique MSA, et 11 MSA sur la démarche qualité. Mais la spécificité de la certification AfnorSpec 2218, c'est qu'elle touche beaucoup de domaines : RH, relation de service, RGPD, sécurité informatique... Ce n'est pas qu'un projet SST, c'est un projet institutionnel.

Dominique Semeraro : Nous avons même lancé une enquête de satisfaction annuelle des bénéficiaires SST, qui est exigée par la certification. Et nous faisons cela tout en créant et déployant le nouveau plan santé sécurité au travail de la MSA 2026-2030.

<https://ssa.msa.fr/document/plan-sante-securite-au-travail-2026-2030/>

La certification SST contribue à l'évaluation des politiques sociales, mais différemment en étant très axée sur l'équité de traitement des usagers. Le terme "productivité" est souvent perçu négativement dans le champ de la santé au travail et de la prévention. Pourtant, nous devons progressivement intégrer une forme de pilotage fondée sur l'efficacité, voire sur l'efficacité de nos actions, car le contexte nous y conduit.

Evelyne Hugues Emili : Et ça change le quotidien de nos collègues : montée en compétences des collaborateurs sur la démarche, objectivation des pratiques, changement dans les pratiques managériales... Les équipes ont appris à valoriser et justifier ce qu'elles font face à un auditeur Afnor. Et également, la certification coïncide avec l'intégration de nouveaux effectifs en MSA, au vu de la démographie médicale nationale : intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), l'assistant SST (ASST), experts SST. Nous organisons des formations, des sessions de sensibilisation via des ateliers collectifs inter-services dans le cadre des journées régionales SST. Nous envoyons des newsletters, nous faisons des webinaires « ma vie de pilote » mensuels avec les 35 MSA. C'est dense et varié comme projet. Et enfin, si tu devais résumer en une phrase ce que la certification a apporté à la MSA. Quelle serait-elle ?

Dominique Semeraro : Cette certification des 35 MSA démontre que nous sommes un réseau capable d'un haut niveau de performance, et que l'union fait la force.

La préparation du nouveau PSST 2026-2030



Mobilisation du réseau SST lors des journées régionales

En juin 2025, la DNSST a organisé les Journées Régionales du réseau SST des MSA. Ces journées ont été l'occasion de mobiliser l'ensemble du réseau sur la préparation de leurs PSST locaux. Ces journées ont rassemblé plus de 400 participants à travers cinq temps forts, partout en France : Nantes, Bobigny, Lyon et Bordeaux. Une grande partie des métiers du réseau SST MSA était présente : les managers (Agents de directions, médecins du travail chef, Responsables de la prévention des risques professionnels...) et les équipes opérationnelles (infirmiers de santé au travail, conseillers en préventions, administratifs...).

Le PSST se décline en 8 thématiques et chaque MSA, pour construire son plan local, doit décliner ces 8 thématiques en fiches actions locales. L'objectif de ces journées était de permettre aux équipes des services SST de s'approprier les thématiques du nouveau plan et d'initier leur plan local.

Ces journées se sont déroulées en plusieurs étapes. Durant la matinée, en sous-groupes, les participants se sont approprié les fiches thématiques du PSST 2026-2030 et ont restitué ce qu'ils en avaient compris. L'après-midi, ils ont été réunis par MSA pour qu'ils commencent la priorisation de leurs actions en fonction des thématiques du nouveau PSST. Les questions qui leur ont permis d'identifier ces actions étaient : « Qu'est-ce que je fais aujourd'hui ? », « Qu'est-ce qui peut se poursuivre dans ce nouveau plan ? » et « Quelles sont les nouvelles pistes de travail à développer ? ».

Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et du Mal-être Agricole (PMEA)



La doctrine de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)/Troubles Psycho-Sociaux (TPS) a été co-construite avec le réseau SST de la MSA au cours du PSST 2021-2025.

Dans la continuité de ce plan, le PSST 2026-2030 prévoit d'élargir le champ d'application de cette démarche systémique et globale de prévention primaire, centrée sur l'analyse du travail réel. Ses objectifs sont d'éviter les altérations de la santé du fait du travail et de faire du travail une source de santé.

En effet, le mal être professionnel, les conduites addictives en milieu du travail, les TMS et les TPS partagent dans les situations de travail, des déterminants (causes) communs. C'est ainsi que dans le cadre de ses missions, le réseau SST contribue à la fois à la prévention du mal-être agricole (PMEA) et à celle de la Désinsertion professionnelle (PDP), les TMS/TPS étant d'importantes sources de perte d'emploi.

Entre autres actions, la DNSST¹, avec la DCMGOS² et la DDSS³, participe au groupe de travail « Acteurs de la remobilisation » avec la Cnam, l'Agefiph, Cap emploi, OETH...

Par ailleurs, la DNSST a été représentée dans le groupe de travail (INRS, Présanse, Cnam, DGT) : « Actions 2.3 du PST4 -Mieux évaluer et prévenir les risques psychosociaux » animé par l'Anact pour la co-réalisation d'un guide et d'une vidéo (motion design).

En 2025, dans le cadre du « chantier employabilité » du PSST et dans la continuité des années précédentes, la MSA a publié l'article « Prévention de la désinsertion professionnelle » dans La Revue du Praticien, mensuel dédié aux médecins généralistes. Elle est également intervenue lors des Journées nationales de médecine générale (JNMG) sur le thème « Maintien en emploi pendant et après un cancer ».

¹ Direction Nationale de la Santé Sécurité au Travail

² Direction du Contrôle Médical, de la Gestion du Risque et de l'Organisation des Soins

³ Direction du Développement Sanitaire et Social

Stratégie une seule santé

La MSA en tant qu'organisme de protection sociale porte une stratégie santé qui participe des politiques publiques de santé nationale et locales dont un des enjeux stratégiques est d'améliorer l'espérance de vie en bonne santé par la promotion de la santé et de la prévention tout au long de la vie et dans tous les environnements. La MSA fait de l'approche « une seule santé » un principe d'action phare de cette stratégie.

Le concept « une seule santé » se définit comme une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Ce concept considère l'importance des liens étroits entre santé humaine, animale et environnementale. Il vise à promouvoir une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires.

Cette approche qui pourrait sembler nouvelle était une composante du PSST 2021-2025 dans l'une de ses orienta-

tions majeures d'accompagner les projets liés aux évolutions du monde agricole en tenant compte des évolutions sociétales et environnementales.

Dans la continuité du PSST 2021-2025, cette approche a été intégrée dans le PSST 2026-2030. En s'appuyant sur les originalités de son modèle de guichet unique et de son réseau d'élus, la MSA construit une approche globale et participative, avec la volonté et la possibilité de travailler en renforçant la transversalité.

Une autre originalité de notre modèle de protection sociale est la présence des services de santé et sécurité au travail, mettant la MSA au cœur de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail, là où les métiers agricoles placent l'homme à l'interface avec les écosystèmes et le monde animal.

Cette approche « une seule santé » doit permettre de mieux coordonner les actions de la MSA.



Le travail réel, levier d'avenir pour la filière équine

Bien-être humain, bien-être animal, performances des structures : un trio indissociable

Comprendre le travail réel, c'est faire émerger ce qui, chaque jour, impacte la santé des professionnels, le bien-être des chevaux et les performances de toute la filière. C'est à partir de cette conviction forte qu'a eu lieu, les 8 et 9 septembre 2025, au Domaine de Grosbois, la rencontre nationale « Le travail au cœur de la filière équine : un levier de performance pour tous », organisée par la CCMSA et l'AFASEC qui a réuni 35 préventeurs des caisses locales MSA, référents de la filière.

Pendant deux jours, les préventeurs des SST MSA, fédérations, chercheurs et institutions ont partagé une vision commune : la qualité de vie au travail, la santé des hommes et des femmes,

le bien-être du cheval et les performances des structures sont profondément liés. Témoignages inspirants, expertises croisées et ateliers immersifs ont montré que prévention des risques, conditions de travail améliorées et respect du vivant sont autant de clés pour une filière plus durable. Ces mises en situation, adossées à des temps de réflexion collective, ont permis de transformer l'expérience du terrain en construction d'une méthodologie d'intervention en matière de prévention.

Cette rencontre s'inscrivait pleinement dans la dynamique nationale du futur Plan Santé Sécurité au Travail (PSST). En partant du travail réel, en valorisant les initiatives locales et en plaçant



l'humain et l'animal au centre, l'événement de Grosbois a posé les bases d'une approche de la prévention, à la fois pragmatique, ambitieuse et résolument pluridisciplinaire.

Zoom partenariats

La Direction Nationale de la Santé Sécurité au Travail s'investi avec de nombreux partenaires sur des sujets qui sont des enjeux dans le monde agricole. Deux exemples de partenariats : le RMT BATICE et le RMT TRACE.

Le Réseau Mixte Technologique BATIment au Cœur des Enjeux (RMT BATICE)

Le RMT BATICE, qui rassemble des acteurs d'horizons divers (chercheurs, conseillers, équipementiers, urbanistes...), est un réseau qui constitue un véritable pivot autour de la thématique du bâtiment d'élevage et propose une approche pluridisciplinaire des bâtiments d'élevage.

L'élevage est confronté à un contexte économique, réglementaire, environnemental, sociétal, technologique... en perpétuelle mutation. Le bâtiment est un outil de travail indispensable à la

plupart des éleveurs, quelle que soit la filière concernée. Un des enjeux du RMT est de soutenir la réflexion et l'accompagnement des choix de construction à travers une approche pluridisciplinaire.

Au cours de la période 2020-2025, la CCMSA s'est engagée dans les travaux portés par le RMT. La CCMSA, ainsi que plusieurs MSA locales ont participé notamment au colloque Bâtiment – One Welfare (BOW) co-organisé en février 2024 par le RMT BATICE et le RMT One Welfare.

Le Réseau Mixte Technologique Travail et Renouvellement des actifs agricoles (RMT TRACE)

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) est un réseau de partenaires issu de la Recherche, du Développement, de l'Enseignement et de la formation qui existe depuis 2007 et était initialement centré sur l'élevage.

L'objectif du RMT TRACE est d'accompagner le renouvellement des actifs de la production agricole dans une perspective de travail soutenable conciliant qualité de vie au travail, sens du métier et préservation des écosystèmes. Pour cela, le RMT rassemble plus de 200 membres appartenant à 68 structures partenaires telles que des Chambres d'Agriculture, Instituts techniques, INRAE, de l'enseignement supérieur agricole, de l'enseignement professionnel... Le RMT permet le développement de relations de travail – au travers de groupes de travail, de projets communs ou encore de colloques – entre tous ces partenaires sur un ensemble de thématiques transversales. In fine, à partir du recensement de résultats existants, de l'identification de sujets émergents, le RMT soutient la production de nouveaux outils, méthodes et connaissances.

Nous, éleveurs, un film pour parler du travail



Dans le cadre du plan de santé-sécurité au travail 2021-2025 de la MSA, un groupe de travail national a piloté la réalisation du film *Nous, éleveurs*, conçu comme un outil de prévention favorisant la discussion autour des réalités du métier d'éleveur.

CONTEXTE

L'agriculture est un secteur particulièrement stratégique, à la croisée de nombreux enjeux. C'est à la croisée de multiples enjeux, que nous décidons de mettre en lumière ce qui fait sens pour les agriculteurs. Mais quels sont-ils ? Qu'est-ce qui leur importe ? "Pour quoi" ont-ils décidé d'œuvrer ? Quelles sont les raisons profondes qui les conduisent à choisir l'élevage ? Il est indispensable, ici, de mettre en lumière que la succession de tâches quotidiennes des éleveurs est mis au service du vivant. L'animal est au centre du monde de l'éleveur peu importe ce qui guide son choix d'être éleveur, son travail consiste à "prendre soin" de la vie tout en attei-

gnant une performance économique, pilier fondateur d'une entreprise. Pour cela, la main de l'éleveur est l'outil de travail le plus important dans n'importe quel élevage. Sans les compétences, les savoir-faire et les savoir-être auprès des animaux des éleveurs, la définition et finalité même de l'élevage (production alimentaire) ne tient plus. Plusieurs profils d'éleveurs, dépendant de l'histoire des personnes, peuvent être identifiés et doivent être mis en discussion dans les séances de débat pour faire émerger plusieurs thématiques :

- ▀ transmission, pérennité de l'Agriculture française
- ▀ ancrage et maillage territorial
- ▀ préservation de la Terre, entretien du paysage
- ▀ souveraineté alimentaire et qualité des productions (enjeux sanitaires et de santé publique),
- ▀ développement de l'activité économique dans les zones rurales

OBJECTIFS

Ce film vise à créer des espaces d'échange sur la réalité du travail en élevage en réunissant des éleveurs, salariés agricoles d'élevage, élèves en formation agricole. Il peut également être mis en débat auprès de l'ensemble des parties prenantes des filières d'élevage, à savoir les conseillers d'élevage, les organisations professionnelles agricoles ou encore les consommateurs des productions agricoles.

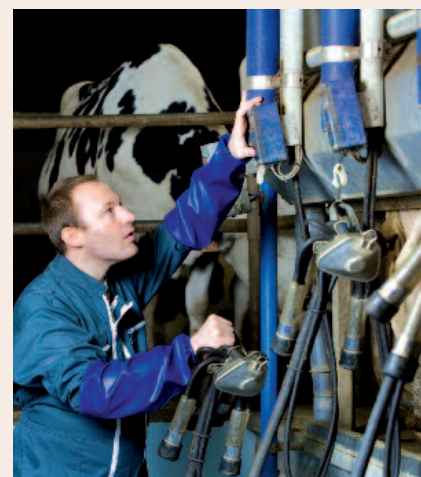
PRÉSENTATION DU FILM

À travers les témoignages de six professionnels issus de cinq exploitations, ce film met en lumière le sens du travail en élevage, ses enjeux et ses exigences.

Le film explore leurs motivations, leurs difficultés, leurs questionnements mais aussi leurs ressources, dans un contexte marqué par des enjeux multiples : performance économique, souveraineté alimentaire, ancrage territorial ou encore transmission des exploitations.

VOIR LE FILM

▀ https://www.youtube.com/watch?v=nZbB5_kcJqY



Les commissions paritaires d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Les CPHSCT sont des instances de proximité permettant aux entreprises agricoles dépourvues de Comité social et économique (CSE), d'avoir un lieu de concertation, d'échanges et de propositions sur l'amélioration des conditions de travail ainsi que sur la santé et la sécurité au travail.

En 2025, 19 MSA ont été impliquées dans l'accompagnement d'une ou de plusieurs CPHSCT ; plus précisément, de 25 CPHSCT départementales ou pluridépartementales en fonctionnement.

Un recensement annuel est réalisé afin d'avoir une vision nationale du fonctionnement et des activités de ces commissions. Les CPHSCT ont développé une large palette d'actions allant de la formation à l'étude ergonomique, et ce en couvrant tous les risques de la production agricole.

Répartition territoriale des CPHSCT



Études et enquêtes

La Direction Santé Sécurité au Travail s'implique dans la recherche pour améliorer la connaissance des expositions professionnelles à risque pour la santé de la population agricole et accroître ainsi la pertinence des actions de prévention apportées par les services SST aux employeurs et aux travailleurs agricoles.

Pour cela, la DSST participe notamment à la mise en place des études épidémiologiques avec son réseau et ses partenaires scientifiques. Elle s'implique aussi dans des projets de recherche plus larges comme par exemple des études de cohortes nationales.

Exemples

La cohorte AGRICAN

AGRICAN (AGRIculture et CANcer) est une cohorte de 181 000 salariés et non-salariés agricoles actifs et retraités, constituée en 2005 dans 11 départements disposant d'un registre des cancers dans le cadre d'un partenariat entre le Centre François Baclesse, l'Université de Bordeaux (équipes INSERM anticipe et Epicene) et la MSA.

L'objectif est d'étudier les effets des expositions professionnelles, notamment à des produits phytosanitaires, sur l'apparition de certains cancers.

Le partenariat entre la CCMSA, le CFB et l'UBx a été renouvelé pour la période 2025-2027 pour poursuivre le suivi de la cohorte et la valorisation scientifique des résultats.

PLUS D'INFORMATIONS

► <https://www.agrican.fr/>



L'enquête sur l'exposition des non-salariés agricoles aux pesticides



La CCMSA a réalisé en 2025 la sixième enquête nationale pour estimer la proportion de non-salariés agricoles (NSA) exposés directement et indirectement aux pesticides.

Elle a été réalisée auprès de 230 000 NSA tirés au sort qui ont été invités par mail à compléter un questionnaire parmi lesquels 8 531 NSA ont répondu (taux de participation : 3,5%). La comparaison avec les précédentes enquêtes (1999, 2009) a

montré une proportion stable de NSA exposés aux phytosanitaires (70%), une baisse de la proportion de NSA utilisant des produits en mélange, une augmentation du port d'EPI, une amélioration de la connaissance de la dangerosité des produits et une diminution de la proportion de NSA déclarant des troubles suite à l'utilisation de produits phytosanitaires. Une proposition de communication a été soumise au prochain CNMST.

Les études de séroprévalence d'agents pathogènes transmis par les tiques ou par la faune sauvage

Dans le cadre du projet de l'étude SMARTTIQ (Séroprévalence des Micro-organismes A Risque de Transmission par les TIQUES) démarré en 2019 et de l'exploitation de sérothèque constituée auprès des professionnels forestiers participants dans la moitié Nord de la France, les analyses

concernant l'anaplasmose humaine se poursuivent en collaboration avec le CNR des Borrelia. Les résultats des analyses pour *Francisella tularensis* réalisées par le Centre National de Référence de la tularémie sont en cours d'exploitation par SpF, la CCMSA et le CNR.

L'information du réseau SST



Newsletter Risque Chimique

TOUTE L'ACTUALITÉ SST DU RISQUE CHIMIQUE



Le F@SST

Le Fil des Actions Santé-Sécurité au Travail



Outils d'information

La MSA dispose d'outils et de canaux d'information utiles à l'activité SST du réseau CCMSA et MSA.

LES OUTILS D'INFORMATION MSA

► La Newsletter FASST

Actualité SST pour le réseau SST de la MSA, envoyée 5 fois en 2025 par la DSST.

► La Veille SST

Bulletin d'information, pour le réseau SST de la MSA, composé d'articles en lien avec la SST (Vie institutionnelle, Politiques de santé, Prévention de la désinsertion professionnelle, les risques et filière en SST...), envoyé 1 à 2 fois par mois par la Documentation CCMSA.

► La Newsletter Risque chimique

Actualité SST sur le risque chimique, envoyée 1 à 2 fois par an par la DSST.

► Le Flash Info Risque chimique

Diffusé de façon réactive dès que nécessaire pour apporter des éléments de connaissance et de compréhension en appui des démarches de prévention menées. Il est envoyé par la DSST.

► Le SESAME

Recueil qui regroupe les informations essentiels au réseau SST pour se repérer dans l'univers SST MSA. Mis à jour régulièrement, il est mis à disposition du réseau SST MSA sur l'intranet MSA (Galaxie MSA SST).

Le site SSA

ssa.msa.fr

Le site SSA, qui s'adresse aux professionnels de la SST, aux actifs agricoles (exploitants, employeurs et salariés agricoles), regroupe l'ensemble de la documentation SST de la MSA publiée par les experts de la CCMSA et du réseau SST MSA.

Plus de 900 documents sont actuellement disponibles sur le site (documents techniques, documents d'information, enquêtes, études, vidéos, etc.). Cette belle performance est liée notamment à la mobilisation du réseau SST MSA.

Une newsletter mensuelle présentant une sélection des dernières actualités et documents publiés sur le site.



Un contenu enrichi et unique
Une recherche facilitée
Un accès libre

En 2025¹

30 947
visites

3 565
personnes
abonnées
à la newsletter mensuelle

24 290
pages « documents »
consultées

20 401
documents
téléchargés

Les documents consultés concernent principalement :

- 39% Toutes filières
- 22% Filière espaces verts
- 18% Filière élevage
- 11% Filière culture
- 21% Tous risques
- 14% Autres risques
(Maintien en emploi, hygiène, températures, bruits, addictions...)
- 14% Troubles musculo-squelettiques
- 14% Risques biologiques et zoonoses
- 13% Risques chimiques
- 11% Risques de chute

¹ Ces chiffres prennent en compte uniquement les personnes ayant accepté les cookies.

La bibliographie du Bimsa

Le Bimsa est le magazine national de la MSA.
Il publie des reportages et des articles d'actualité sur l'agriculture, la santé, les jeunes, les seniors, la famille, la ruralité et la protection sociale.

Une rédaction de six journalistes parcourt tous les territoires du pays pour offrir un panorama de la vitalité du monde rural et de la créativité de tous ceux qui y vivent, travaillent, grandissent, y élèvent leurs enfants ou y passent leur retraite.



Articles en lien avec la Santé-Sécurité au Travail, parus en 2025

Élevage

► Des vaches au Nirvana :
quand la musique devient outil
de bien-être animal

Chimique

► Dordogne : mieux prévenir
les risques chimiques

Viticulture

► Dioxyde de carbone en viticulture :
sensibiliser aux risques

Installation

► S'installer en agriculture :
une aventure de passionnés

Handicap

► Risques professionnels :
le challenge Esat fête ses 10 ans

Transition climatique

► Variations climatiques :
un accompagnement technique
pour s'adapter

Mal-être agricole

► Répit administratif :
pour sortir la tête de l'eau

La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail des exploitants, salariés, employeurs et chefs d'entreprises agricoles.

Elle agit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques professionnels en agriculture.

Les conseillers en prévention, les médecins et les infirmiers du travail sont là pour vous aider à trouver des solutions de prévention adaptées à votre situation.



ssa.msa.fr

**La bibliothèque en ligne
de la prévention agricole**



L'essentiel & plus encore